

PROGRAMME 5 000 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITÉ

PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION « TOUS À BORD » SUR VOILIER COLLECTIF [2023-2024]

Service développement

Présentation du projet

Dans le cadre du programme d'équipements sportifs porté par l'ANS, le projet de la **FFVoile** est de pouvoir **équiper de voiliers collectifs** des structures nautiques fédérales, labellisées EFVoile, engagées dans l'accueil du plus grand nombre.

La navigation partagée sur voilier collectif est une réponse aux aspirations de contact avec la nature, de plaisir et de convivialité. Elle peut aider de nombreux publics à concrétiser leur envie d'aller sur l'eau. Convaincue par ses nombreux atouts, la fédération souhaite promouvoir cette pratique accessible à un large public à travers le déploiement de l'initiative «**Tous à bord**» permettant des embarquements immédiats sur **voiliers collectifs modernes et attractifs** et permettant un **accès facilité à la pratique de la voile**.

18 bateaux collectifs cofinancés sont disponibles dans le cadre de ce programme

Ils seront déployés, d'ici fin 2024, dans les **EFVoile** engagées dans la mise en œuvre du concept « Tous à bord ». Ces **18 bateaux collectifs de type RS Venture** (version connect envisageable sous conditions) sont des équipements fonctionnels qui offrent une facilité de pratique et un confort d'usage.



Le concept « TOUS A BORD »

L'opération doit permettre d'offrir des séquences de découverte de la navigation, avec encadrement à bord, pour inciter le plus grand nombre à découvrir la navigation à voile. Elle doit rendre la pratique de la voile plus accessible grâce au principe de navigation « gain de temps ». Le bateau collectif offre également de nombreuses facilités comme :

- L'absence de prérequis technique ou d'équipement supplémentaire.
- L'embarquement immédiat.

Cette navigation partagée permet d'élargir la formation du pratiquant au-delà de l'acquisition de compétences techniques en permettant :

- La mise en place de temps pour sensibiliser/informer sur la protection de l'environnement et la compréhension du milieu marin.
- L'implication du pratiquant dans la mise en œuvre d'une navigation en sécurité.
- L'acquisition de compétences sociales (répartition des tâches à bord, entraide, solidarité, communication...).



Les atouts du voilier collectif pour votre école

- **Fort levier de développement pour les clubs:**
 - Accueil de publics très variés dans le cadre des offres de pratique comme **le sport santé, les classes de mer, les jeunes enfants, les balades, le handicap (version Connect)**
 - Une pratique intéressante et optimisée pour les groupes (scolaires, centres de loisirs, famille, entreprises...)
- **Accroche du pratiquant.e** car le support permet d'acquérir facilement de belles sensations.
- **Mise en place de séances courtes**, facilement intégrables dans le quotidien des publics (jeunes actifs, femmes, étudiants...).
- **Gérer facilement des personnes** de niveau différent dans une pratique conviviale et sportive
- Facilite la pratique, la transmission des valeurs de la navigation en équipage: respect des autres, solidarité...



Une mise en place écologique de l'activité

- Limitation des impacts de la navigation sur le site de pratique :
 - réduction des bruits (embarcation sans moteur thermique)
 - Limitation de la pression sur les écosystèmes en limitant le nombre d'unités de navigation
 - Limite la consommation d'essence qui peut être liée au bateau d'encadrement*
 - Facilite la maintenance des unités du club*



* Répond de fait à des enjeux économiques et des enjeux de sobriété énergétique

Description du bateau collectif

- Modèles de bateau retenus:
 - le RS Venture S,
 - le RS Venture SE
 - le RS Venture Connect (version envisageable sous conditions).
- Le bateau est livré complet avec les voiles siglées et prêt à naviguer.
- Pour les remarques et mises à l'eau, nous contacter.



Longueur : 4,90m

Largeur : 2,00m

Poids de la coque: entre 195kg et 320kg suivant les versions

Grande voile: 9m²

Foc avec enrouleur: 3,8m²

Spi asymétrique : 14m²

Mât et bôme alliage d'aluminium

Modalités de fonctionnement de l'opération « Tous à bord »

L'offre de cofinancement porte sur l'aide à l'acquisition d'un bateau collectif RS Venture **prêt à naviguer** (dont version connect envisageable sous conditions).

Le montant estimé de ce matériel est de 35 000 €.

2 modalités de règlement vous sont proposées :

- Règlement de l'intégralité de la location du matériel ainsi que l'option d'achat pour un montant de 11 000 €.

ou

- Règlement d'un loyer annuel par terme à échoir de 2 000 € sur une durée de 5 ans avec une option d'achat de 1 000 €.

L'assurance et le stockage du matériel

L'assurance, la responsabilité engagée lors des prestations effectuées et le stockage du matériel (hors période d'utilisation) sont à la charge de l'exploitant, locataire du matériel. L'attestation d'assurance devra être transmise à la FFVoile lors de la signature de la convention.

La convention d'utilisation et d'animation de l'équipement

Le co-financement du matériel par l'ANS à la FFVoile nécessite que la fédération reste propriétaire du matériel durant 5 ans. Une **convention d'utilisation et d'animation de l'équipement sportif** régit le fonctionnement et la location du bateau sur les 5 années.



Prix club FFVoile RS Venture :
11 000 €* au lieu de 35 000 €*

A noter que le pack ne comprend pas les véhicules de tractages (non finançable dans le cadre du dispositif).

** A noter que le tarif est identique quelle que soit la version retenue (S-SE-Connect)*



Candidater pour l'opération « Tous à bord »

L'offre est réservée aux structures labellisées EFVoile et est limitée à un bateau cofinancé par structure. Elle porte sur l'aide à l'acquisition **d'un bateau collectif** RS Venture (version connect envisageable sous conditions).

Si votre EFVoile est intéressée, elle peut se porter candidate en transmettant au service développement de la FFVoile, **la lettre d'engagement signée du président de la structure avant le 15 décembre 2023 accompagnée d'un dépôt de garantie d'un montant de 2 000 €.**

Les structures retenues par la FFVoile recevront la convention de location définitive au moment de la réception du matériel.

En cas de forte demande, la FFVoile se réserve le droit d'effectuer des arbitrages pour sélectionner les structures au sein du réseau EFVoile.

Vous trouverez en document annexe: la lettre d'engagement

Les engagements liés au co-financement

Une mixité d'usages



PUBLIC FEMININ,
ETUDIANT



GROUPES: FAMILLE,
ENTREPRISE, LOISIR



OCCASIONNEL
WEEK-END



JOURNEES
PORTES OUVERTES

Le porteur du projet, utilisateur du bateau collectif s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne animation de l'équipement et à son plein emploi. Il apportera une attention particulière à la **mixité des usages et à l'accessibilité financière des activités proposées dans le cadre de l'opération « Tous à bord »**.

Suivant les publics accueillis, il s'engage à délivrer un titre fédéral aux pratiquants.



Un bilan annuel d'utilisation de l'équipement

L'utilisateur du bateau collectif s'engage à fournir à la FFVoile un bilan annuel, faisant état :

- du nombre de journées ou demi-journées d'utilisation du bateau collectif,
- du nombre de personnes accueillies
 - des publics accueillis,
- de la satisfaction des usagers et des professionnels.



#TOUS A BORD

CONTACT FFVoile

Service développement
Projet suivi par Yoann Colin / Maelle Leboulleux
Email : developpement@ffvoile.fr

